

La laïcité aux États-Unis

Les États-Unis apparaissent de nos jours comme fortement imprégnés par les valeurs chrétiennes (tradition puritaine pour la Nouvelle-Angleterre, mais aussi baptiste, méthodiste, et catholique). Pourtant, dès l'époque de la Révolution américaine, l'idée de laïcité est un concept incontournable en Amérique, hérité des Lumières, et plus spécifiquement du philosophe anglais John Locke.

Ainsi, la Déclaration d'indépendance américaine fut rédigée par des déistes, les Pères fondateurs étaient également dans leur majorité des laïcs attachés à la séparation de l'Église et de l'État. Ainsi, Thomas Jefferson, en 1776, s'il fait référence à un Dieu créateur qui légitime les droits de l'Homme, était également farouchement attaché à cette idée, comme en témoigne ses écrits :

« J'ai toujours considéré qu'il s'agissait d'une affaire entre l'homme et son créateur, dans laquelle personne d'autre, et surtout pas le public, n'avait le droit d'intervenir ».

Dans l'une de ses lettres, Jefferson évoque l'impérieuse nécessité d'un « mur de séparation » entre l'État et les Églises.

D'autres pères fondateurs des États-Unis se sont prononcés en faveur de la séparation des Églises et de l'État :

George Washington : Tous possèdent également la liberté de conscience et les protections de la citoyenneté. Le gouvernement des États-Unis n'apporte aucun soutien au sectarisme, ni aucune assistance à la persécution, et requiert seulement que tous ceux vivant sous sa protection se conduisent en bons citoyens <...> Les croyances religieuses d'un homme ne le priveront pas de la protection des lois, ni du droit d'obtenir et d'exercer les plus hautes fonctions publiques existantes aux États-Unis.

James Madison : Le gouvernement n'a pas l'ombre d'un droit de se mêler de religion. Sa plus petite interférence serait une usurpation flagrante.

John Adams : Le gouvernement des États-Unis n'est en aucune manière fondé sur la religion chrétienne ; il n'a aucune inimitié envers la loi, la religion ou la tranquillité des musulmans.

Thomas Paine : De toutes les tyrannies qui frappent l'humanité, la pire est la tyrannie en matière de religion.

Officiellement, la religion est séparée de l'État par le premier amendement du 12 décembre 1791 de la constitution de 1787.

Fait notable pour l'époque, ni la constitution ni la Déclaration des Droits (les dix premiers amendements), les deux textes fondateurs de la République américaine, ne font référence à Dieu ou à la Providence. **Ainsi, depuis la fin du XVIIIe siècle, il n'y a pas de religion officielle dans ce pays.**

Pourtant, les références à Dieu sont omniprésentes dans la pratique politique : **George Washington, fut le premier président à introduire le serment sur la Bible, alors que la constitution ne prévoyait qu'un simple serment.** On note également le *In God we trust* sur les pièces et billets (En Dieu, nous avons confiance) qui est devenu une devise officielle des États-Unis le 30/juillet/1956, sur l'initiative d'un député de Floride (Charles E. Bennett). Dans les États où, à l'occasion d'un procès (ou de la prise

de fonction d'un gouverneur ou d'un sheriff, par exemple), les témoins doivent jurer de dire la vérité sur un « document sacré », le choix est possible entre tous les « documents » disponibles : Bible chrétienne sans apocryphes, Bible chrétienne avec écrits intertestamentaires, Torah, Coran, Avesta, etc.

Contrairement par exemple à la France, cependant, dans le système éducatif américain, l'État fédéral ne subventionne aucune école religieuse. Enfin, il ne faut pas oublier que le premier amendement fait partie de la première constitution à garantir la non-ingérence de l'État dans les religions et la liberté de culte. En 1875, James Blaine, président de la Chambre des représentants, proposa un amendement constitutionnel interdisant les subventions publiques pour tout projet à vocation religieuse. Cet amendement Blaine, bien que rejeté par le Sénat, fut adopté par 37 états américains, qui donc ne subventionnent aucune école privée. L'arrivée du chèque éducation a remis en cause cette avancée.

La définition du Dieu auquel se réfère l'État américain est pensée et vécue comme le point commun à toutes les religions ; il ne s'agit donc pas d'un Dieu précis, attaché à un culte défini. D'une manière différente de la France, où l'État rassemble par son indifférence aux cultes, l'État américain rassemble en créant un point commun qui est le fait de croire. C'est la conséquence étonnante d'une laïcité tolérante : en se refusant toute ingérence étatique dans la vie religieuse des citoyens, les fondateurs des États-Unis ont attiré dans leur pays de nombreux immigrants très religieux, parfois brimés dans leurs pays d'origine : mennonites, baptistes, anabaptistes, amish, quakers, juifs, etc. La forte religiosité américaine, qui connaît son pic pendant la guerre froide, n'est donc pas le vœu des fondateurs du pays mais la conséquence des conditions dans lesquelles le pays s'est construit.

La religion est considérée aux États-Unis dans un sens proche de l'étymologie (religio : créer un lien social). Dans ce cadre, agnostiques et athées sont mal conceptualisés dans le système, car toute personne se rattache par principe à une religion. Une étude de l'université du Minnesota publiée en 2006 montre d'ailleurs que la « communauté » qui inspire la méfiance la plus grande aux États-Unis est non pas celle des immigrants récents, celle des homosexuels ou celle des musulmans, mais bien celle des athées. Néanmoins, la méfiance qu'inspirent les athées aux États-Unis dépend énormément du lieu de résidence des populations étudiées : les habitants de la côte ouest autant que ceux de la côte est, c'est-à-dire une majorité d'américains, acceptent bien mieux l'athéisme que ne le font ceux qui habitent au centre du pays

Source Memmo- Site de l'Histoire http://www.memo.fr/article.asp?ID=THE_POL_011